



**VILLE DE PLEUVEN**  
**DEPARTEMENT DU FINISTERE**  
**ARRONDISSEMENT DE QUIMPER**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 029-212901615-20241216-DCM2024\_5\_5-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

**ETAIENT PRESENTS** : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

**POUVOIR** : a donné pouvoir GOURVES Muriel à BERTHOLOM Cyril

**EXCUSEES** : CARLIER Morgane, LE BOSSER Olivia

**Secrétaire de séance** : Monsieur BERTHOLOM Cyril

-----  
NOMBRE DE CONSEILLERS : 23  
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
PRESENTS A LA SEANCE : 17  
DATE DE LA CONVOCATION : 10 DECEMBRE 2024  
DATE D'AFFICHAGE : 11 DECEMBRE 2024  
-----

**DCM N°2024-5-5**  
**Objet : Tarifs 2025**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

M. Christian RIVIERE, 1<sup>er</sup> adjoint, adjoint aux Finances et rapporteur, communique la proposition de tarifs communaux et des tarifs relatifs aux services Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires pour l'année 2025. La commission des finances propose :

- une augmentation de l'ensemble des prestations pour les tarifs communaux,

Pour mémoire, les tarifs relatifs à la Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires sont basés sur le Quotient Familial.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**

**A l'unanimité des présents plus les pouvoirs**

- ◆ **APPROUVE** les propositions ci-avant décrites
- ◆ **VALIDE** les tarifs 2025 tels que présentés ci-après :

**TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2025**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 029-212901615-20241216-DCM2024\_5\_5-DE

<p><b>Concessions cimetières</b></p> <p>2 m<sup>2</sup> pour 15 ans 2 m<sup>2</sup> pour 30 ans</p> <p>5 m<sup>2</sup> pour 15 ans 5m<sup>2</sup> pour 30 ans</p> <p><b>Colombarium</b></p> <p>Emplacement familiale pour 15 ans Renouvellement pour 15 ans Plaque Plaque jardin du souvenir Cavurne pour 15 ans Cavurne pour 30 ans</p>	<p>153.00 € 245.00 €</p> <p>312.00 € 612.00 €</p> <p>1 010.00 € 214.00 € 70.00 € 46.00 € 318.00 € 572.00 €</p>
<p><b>Droits de place</b></p> <p>Installation ponctuelle sans électricité avec électricité - par jour en sus Installation hebdomadaire à l'année 6 premiers mois gratuits qui pourront être reconduits sur décision du maire sans électricité avec électricité - par an en sus</p>	<p>40.00 € 2.00 €</p> <p>210.00 € 60.00 €</p>
<p><b>Droits divers</b></p> <p>Exposition d'œuvres - salle des mariages et des expositions et chapelle St Thomas (par semaine)</p>	<p>33.00 €</p>
<p><b>Bâtiments communaux</b></p> <p>Location mensuelle Atelier Château d'eau (HT) Location mensuelle d'une petite cellule/Pépinière d'entreprises charges comprises (électricité/eau/wifi) Location mensuelle d'une grande cellule/Pépinière d'entreprises charges comprises (électricité/eau/wifi)</p> <p>Loyer mensuel logement Groupe scolaire Forfait mensuel chauffage logement Groupe scolaire</p> <p>Location salle Lannurien Heure de ménage Bâtiments communaux</p> <p>Location Salle Etage Espace Bellevue 1 salle - journée 1 salle - 1/2 journée</p> <p>2 salles - journée 2 salles- 1/2 journée</p> <p>Loyer mensuel Maison médicale Maison médicale Forfait mensuel Eau Electricité</p>	<p>1 500.00 € 150.00 € 400.00 €</p> <p>460.00 € 100.00 €</p> <p>210.00 € 65.00 €</p> <p>110.00 € 60.00 €</p> <p>210.00 € 110.00 €</p> <p>1 200.00 € 100.00 €</p>

## RESTAURANT SCOLAIRE

2025

Quotient Familial	Tarifs
0 < 500 €	1.00 €
501 < 900 €	1.00 €
901 < 1150 €	3.80 €
1151 < 1400 €	3.80 €
1401 < 1650 €	4.20 €
> 1650 €	4.20 €
Repas Adulte	7.90 €

## ALSH VACANCES ET MERCREDI

Quotient Familial	Tarifs Journée	Tarifs 1/2 journée avec repas	Tarifs 1/2 journée sans repas
0 < 500 €	6.80 €	5.76 €	3.42 €
501 < 900 €	10.00 €	7.90 €	5.00 €
901 < 1150 €	12.60 €	10.00 €	6.32 €
1151 < 1400 €	15.76 €	12.10 €	7.90 €
1401 < 1650 €	17.85 €	14.70 €	8.92 €
> 1650 €	21.00 €	17.85 €	10.50 €

*Un supplément de 6.00 € sera facturé pour toute inscription tardive  
(=faite moins d'une semaine avant le jour d'accueil)*

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

Quotient Familial	Tarifs Matin & soir (de la même journée)	Tarifs Matin (7h45 - 8h45)	Tarifs Soir (16h30 - 19h00)
0 < 500 €	2.35 €	1.27 €	1.89 €
501 < 900 €	3.37 €	1.78 €	2.85 €
901 < 1150 €	3.57 €	1.94 €	3.06 €
1151 < 1400 €	3.88 €	2.09 €	3.26 €
1401 < 1650 €	4.18 €	2.25 €	3.47 €
> 1650 €	4.65 €	2.40 €	3.77 €

*Un supplément de 6.00 € sera facturé par quart d'heure dépassé le soir*

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

David DEL NERO

